

Metz, le 28 juin 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par : Pauline THEIS
Tél : 03 87 34 34 31
E-mail : pauline.theis@moselle.gouv.fr

**Monsieur le Maire
Mairie de Solgne
5, Place du 18 novembre
57420 SOLGNE**

Envoyé en Recommandé + AR : 1A 167 033 2494 7

OBJET : Dossier de déclaration concernant la réalisation d'un puits pour l'arrosage de cultures maraîchères à Solgne – N°57-2022-00259

RÉF. : Y:\sabe-mise-pe\1. Dossiers PE\1110. Forage - pompage\SOLGNE\04.05.22 FONDRETON MELANIE

P.J. : 3

Monsieur le Maire,

J'ai reçu pour instruction un dossier de déclaration en date du 04 mai 2022, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant la création d'un puit pour l'arrosage de cultures maraîchères à Solgnes.

Ce dossier a été déposé par : Madame Mélanie Fondreton

Après examen, je vous informe que le dossier transmis **est recevable**.

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** en date du 04 mai 2022 et du **courrier envoyé au pétitionnaire valant avis de recevabilité** en date du 28 juin 2022 ;

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie du courrier valant avis de recevabilité pendant la durée d'**un mois minimum**. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

À l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,


Céline DELLINGER